

Braccio, Nadia

De: Nicole [admin3@videotron.ca]
Envoyé: 29 novembre 2016 10:48
À: Greffe
Objet: Option de réinstaller un compteur électromécanique

Bonjour,

Je suis une personne très électrosensible depuis l'installation du nouveau compteur intelligent. Je n'ai aucun appareil sans fil dans la maison.

Il a fallu 2 mois à Hydro-Québec pour que l'on vienne changer le compteur pour un modèle non communicant.

A cause du délai occasionné par Hydro-Québec, j'ai dû aller vivre dans un chalet éloigné de la ville afin de m'éloigner de tous les compteurs de mes voisins ainsi que du mien qui tardait à être changé.

Ce qui m'a occasionné de grosses dépenses de logement et de voyage.

Il a fallu que nous insistions à répétition pendant ces 2 mois. On s'est presque rendu à la mise en demeure écrite par un avocat pour les faire bouger et là ils sont finalement venus le changer.

Malgré le changement du compteur pour un non-communicant, je vis encore des symptômes dont des problèmes de sommeil, palpitations cardiaques, acouphènes extrêmes, sensations de brûlures sur la peau, anxiété, etc...

Par conséquent, pour m'aider à récupérer ma santé et me protéger le plus possible des ondes nocives émises par les autres compteurs de nouvelle génération dans mon entourage, j'aimerais au moins pouvoir me procurer l'ancien compteur mécanique de nouveau pour ma propre résidence. Je suis prête à payer de nouveau pour le faire réinstaller.

Étant donné le nombre élevé de compteurs mécaniques en inventaire encore en bon état de fonctionnement, étant donné le nombre toujours grandissant de personnes électrosensibles et étant donné le manque de certitude de tout ceux qui le sont mais qui n'ont pas encore été diagnostiqués, il serait inacceptable qu'Hydro-Québec aille le droit de les détruire. **NOUS AVONS LE DROIT DE NOUS PROTÉGER.**

Espérons que nous serons entendus et respectés dans nos choix et que nous ne serons pas considérés comme des exceptions car mondialement le nombre d'électrosensibles est considérablement en hausse.

Les conséquences sur notre système de santé publique seront énormes et ingérables dans le futur si le gouvernement provincial et la Régie de l'énergie ne se tient pas debout devant Hydro-Québec.

Espérons que vous agirez avec discernement et que le respect des droits de la personne sera une priorité sur les objectifs financiers d'Hydro-Québec.

Nicole Galibois